

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, 24 avril 2019

Alerte météo Vigilance orange pour vents violents sur le département de l'Isère

Météo France a placé le département de l'Isère en vigilance orange en raison d'un épisode de vents violents.

Cet épisode devrait concerner la vallée du Rhône, les vallées alpines et les alentours de Grenoble avec des rafales en plaine pouvant aller jusqu'à 110km/h, et sur les massifs montagneux jusqu'à 130km/h dès cet après-midi.

L'épisode devrait ensuite se poursuivre dans la nuit jusqu'à demain jeudi en fin d'après-midi en particulier dans la vallée du Rhône, pour faiblir définitivement dans la nuit de jeudi à vendredi.

Une attention particulière doit être portée aux chapiteaux, structures, aux parcs arborés et aux activités foraines.

Retrouvez plus d'informations sur le site : <http://vigilance.meteofrance.com/>

Conséquences possibles :

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées très importantes.
- Des dégâts nombreux et importants sont à attendre sur les habitations, les parcs et plantations. Les massifs forestiers peuvent être fortement touchés.
- La circulation routière peut être rendue très difficile sur l'ensemble du réseau.
- Les transports aériens, ferroviaires et maritimes peuvent être sérieusement affectés.
- Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski peut être rendu impossible

Devant les différents risques liés à cette alerte météorologique, le Préfet de l'Isère engage chacun à faire preuve de vigilance et à respecter les consignes de sécurité.

Consignes de sécurité :

- Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne vous promenez pas en forêt.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone :04 76 60 48 05

pref-communication@isere.gouv.fr

